

BREVES ÉCONOMIQUES

DU PROCHE-ORIENT

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JERUSALEM, LE CAIRE, TEHERAN, TEL-AVIV)

N° 30 – du 20 juillet au 27 juillet 2023

ZOOM SUR : ÉGYPTE – QUEL RÔLE POUR LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE EUROPÉENNE ?

En raison d'une production de gaz naturel qui se stabilise et d'une consommation qui augmente, l'Égypte n'a dégagé en 2021 qu'un modeste excédent gazier de 5,9 Mds de m³. Elle dispose de deux usines de liquéfaction de gaz naturel (17 Mds de m³ de capacité) sur sa façade méditerranéenne, majoritairement alimentées par des importations de gaz israéliens. Si l'Égypte a fourni 6,7 Mds de m³ de GNL au marché européen en 2022 (70% de ses exportations totales), ces volumes ne représentent que 4% des importations européennes en GNL. L'UE a signé un protocole d'accord en juin 2022 avec l'Égypte et Israël, afin d'augmenter les exportations de GNL israélien vers l'Europe via l'Égypte. Si faute de moyens alternatifs, Israël utilise actuellement les usines de liquéfactions égyptiennes pour exporter son GNL vers l'Europe, la hausse de sa production domestique nécessite le développement d'interconnexions gazières. La construction de gazoducs ainsi que l'agrandissement de ceux existants (Arab Gas Pipeline, East Med Pipeline) permettraient de doubler la capacité d'exportation de gaz israélien vers l'Égypte pour la porter à 20 Mds de m³ par an d'ici 2027 (contre 8,5 Mds de m³ actuellement). Si ces projets se matérialisent, les usines de liquéfaction peineraient à absorber les flux en l'état actuel des capacités. Cependant, Israël et Chypre pourraient être incités à construire leurs propres unités de liquéfaction ou un gazoduc reliant l'Europe, afin de limiter leur dépendance énergétique à l'Égypte.

La capacité installée de renouvelables en Égypte est de 5,9 GW (sur une capacité totale de 60 GW). Bien que de nombreux accords-cadres signés lors de COP27 prévoient le développement de 40 GW d'éolien et de solaire, les ambitions des autorités égyptiennes se heurteront à un excédent électrique important (25 GW), une difficulté à mobiliser des financements privés et un réseau électrique qui peine à absorber ces nouvelles capacités. Si l'Égypte exporte de l'électricité vers ses voisins (Jordanie, Soudan, Arabie saoudite d'ici 2025), sa connexion au réseau européen est devenue prioritaire. Quatre projets d'interconnexions entre l'Égypte et l'Europe, via la Grèce ou l'Italie, sont déjà à l'étude et l'obtention de financements, les coûts anticipés variant de 2,5 à 4 Mds USD, sera clef. Aucun projet n'a pour l'instant été priorisé par la Commission européenne en vue de l'octroi de fonds, et les consortiums sont encore en cours de constitution. Alors que l'UE vise 45% de renouvelables dans son mix électrique d'ici 2030, le verdissement du mix égyptien conditionnera sa capacité à le valoriser à l'export.

Annoncé en mai 2022, le plan RePowerEU prévoit l'importation par l'UE de 10 Mt d'hydrogène vert d'ici 2030. Si l'Égypte dispose d'avantages comparatifs (disponibilité du foncier, prix attractif du renouvelable, proximité avec l'Europe) pour fournir l'UE en hydrogène vert, une régulation au stade embryonnaire ainsi que des tensions sur l'approvisionnement en eau limitent encore son potentiel. A date, si 25 protocoles d'accords ont été signés et que l'Égypte annonce une volonté de capter 8 % du marché mondial de l'hydrogène, seul le projet de production d'engrais vert de Scatec et Fertiglobe est en cours de développement. L'Égypte pourrait à terme fournir - par voie maritime - 10 à 15 % des besoins en hydrogène vert de l'UE.

LE CHIFFRE À RETENIR

4 %

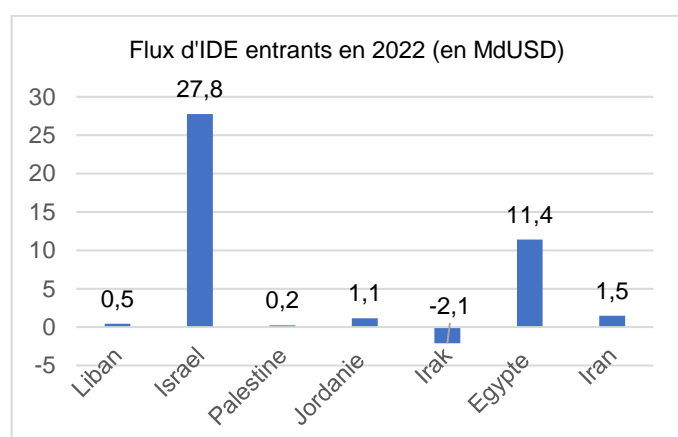
PART DE L'ÉGYPTE DANS LES IMPORTATIONS
EUROPÉENNES DE GNL EN 2022

Service Économique du Caire

REGION

1. DES FLUX D'IDE ENCOURAGEANTS EN 2022 MALGRE DES DISPARITES REGIONALES.

La CNUCED a publié en juillet son rapport 2023 sur l'investissement dans le monde qui dresse le panorama des investissements directs à l'étranger (IDE). Dans un contexte où l'investissement direct étranger mondial a chuté de 12 % en 2022, les dynamiques au Proche-Orient sont disparates. Bien que plusieurs pays de la région aient connu une baisse de leurs IDE entrants en 2021, les flux d'IDE sont repartis à la hausse en 2022 en Israël (+29% par rapport à 2021, à 27,8 Mds USD), Egypte (+123%, à 11,4 Mds USD), Iran (+5%, à 1,5 Md USD) et Jordanie (+83%, à 1,1 Md USD). Les désinvestissements compatibles en Irak se réduisent également progressivement. En revanche, les flux d'IDE entrants continuent de s'amoinrir au Liban (458 M USD, soit -24% par rapport à 2021 et -76% par rapport à 2019) et en Palestine (233 M USD, soit -34% par rapport à 2021). En 2022, le stock total d'IDE représentait 235 Mds USD (45% du PIB) en Israël ; 149 Mds USD (31% du PIB) en Egypte ; 71 Mds USD (324% du PIB – compte-tenu notamment de la baisse drastique du PIB) au Liban ; 62 Mds USD (17,5% du PIB) en Iran ; 38 Mds USD (79% du PIB) en Jordanie ; et 3,1 Mds USD (17%) dans les Territoires Palestiniens.



ÉGYPTE

1. MAINTIEN DES PREVISIONS DE RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE EGYPTIENNE PAR LE FMI.

Selon la récente mise à jour des [Perspectives de l'économie mondiale](#), le FMI s'attend toujours à ce

que la croissance ralentisse à 3,7 % en 2022/23 contre 6,6 % en 2021/22. Les prévisions de croissance pour 2023/24 ont néanmoins été revues à la baisse à 4,1 % (contre 5 % lors des estimations d'avril 2023) en raison du manque de flexibilité du taux de change et des pénuries de devise qui freinent les importations. Le FMI a nettement revu à la hausse les perspectives sur l'inflation et s'attend désormais à ce que la hausse moyenne des prix s'élève à 24,4 % sur l'exercice 2022/23 et 32 % en 2023/24 (contre respectivement 21,6 % et 18 % selon les prévisions d'avril 2023).

2. NETTE AMELIORATION DES COMPTES EXTERIEURS SUR LES TROIS PREMIERS TRIMESTRES DE L'EXERCICE 2022/23.

Au cours des trois premiers trimestres 2022/23 (juillet 2022 à mars 2023), le déficit du compte courant de l'Égypte s'est contracté de 61,2 % en g.a. pour atteindre 5,3 Mds USD. Ces résultats s'expliquent principalement par une baisse du déficit commercial de 29,8% pour atteindre seulement 23,6 Mds USD en raison de la pénurie de devises étrangères qui limite la capacité des importateurs à payer les marchandises étrangères (les exportations enregistrent ainsi une légère baisse de 4 % à 31,1 Mds USD, quand les importations reculent de 17 % à 54,6 Mds USD). Par ailleurs, l'excédent des services a doublé pour atteindre 14,5 Mds USD grâce à la forte augmentation des revenus du tourisme (10,3 Mds USD, +25,7 %) et du canal de Suez (6,2 Mds USD, +22,3 %). En revanche, l'amélioration du compte courant a été freinée par la chute des transferts de travailleurs expatriés (17,5 Mds USD, -26,1%) et la progression de la charge de la dette extérieure (4,2 Mds USD, +118%). S'agissant du compte financier, il convient de noter la légère progression des flux nets d'IDE (7,9 Mds USD, +8 %) et la sortie nette d'investissements de portefeuille de -3,4 Mds USD (après -17,2 Mds USD aux trois premiers trimestres 2021/22). Les améliorations observées dans la balance des paiements ont conduit au renforcement des avoirs extérieurs de la Banque centrale de 281,9 M USD (contre une chute de 7,2 Mds USD sur la période considérée un an plus tôt).

3. LANCEMENT DE NOUVEAUX PLANS D'ÉPARGNE EN USD.

Les banques publiques Banque Misr et National Bank of Egypt ont lancé le 24 juillet 2023 deux nouveaux plans d'épargne à terme de 3 ans (certificats de dépôt) en USD afin de renforcer leurs réserves en devise étrangère. Le premier plan propose un taux



annuel de 9 % avec un versement des intérêts à l'avance en EGP, tandis que le second bénéficie d'un taux de 7 % en USD avec un versement trimestriel. Les épargnants devront déposer au moins 1 000 USD pour pouvoir bénéficier des certificats. Pour rappel, l'Égypte souffre d'une pénurie prolongée de devise déclenchée par la crise mondiale provoquée par la guerre en Ukraine. En mars 2022, les deux banques publiques avaient introduit des certificats de dépôt en EGP à un taux de 18 %. Aussi, la Banque Misr et la National Bank of Egypt ont proposé en avril 2023 des offres de plan d'épargne sur trois ans en livre égyptienne (EGP) avec un premier rémunéré au taux de 19 % et un second assorti d'un taux dégressif passant de 22 % à 16 % la troisième année.

4. SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE AXENS, ECARU ET QALAA HOLDINGS EN VUE DE LA PRODUCTION D'ETHANOL ET DE CARBURANT D'AVIATION DURABLE EN ÉGYPTÉ.

Le 17 juillet 2023, l'entreprise française Axens a signé un protocole d'accord avec les entreprises égyptiennes ECARU (Compagnie égyptienne pour le recyclage des déchets solides) et Qalaa Holding portant sur la réalisation d'études techniques et financières concernant un projet en deux phases de production de biocarburant de deuxième génération (bioéthanol avancé) et de carburant d'aviation durable (SAF) qui s'étendront sur environ sept mois. La stratégie de Qalaa Holdings vise à fournir des solutions pratiques pour une énergie plus propre résultant de la conversion de la biomasse par l'intermédiaire d'ECARU. La filiale de l'IFPEN Axens apportera son expertise de délivrance de licences pour divers procédés dans le domaine des carburants renouvelables à faible teneur en carbone et soutiendra ECARU et Qalaa Holdings dans le cadre du projet.

IRAK

1. DEPRECIATION DU DINAR IRAKIEN FACE AU DOLLAR.

Le dinar irakien (IQD) a perdu environ 7% de sa valeur en quelques jours – 1 dollar (USD) s'échangeait ainsi contre 1580 IQD jeudi 27 juillet, alors que ce taux était de 1 USD pour 1480 IQD le 15 juillet. L'écart avec le taux officiel (1 USD pour 1300 IQD) dépasse ainsi 21%. Si les fluctuations du taux de change IQD/USD sont devenues courantes depuis le mois de novembre 2022 et le renforcement des mesures de criblage des transactions en dollars, la dépréciation

récente du dinar pourrait être liée à l'exclusion de 14 banques irakiennes de transactions en dollars (cf. brève du 21/7), malgré leur poids faible (4% des dépôts, 8% des transactions internationales). La décision pourrait avoir favorisé des comportements de panique quant à une raréfaction du dollar et de spéculation, expliquant la forte hausse de demande de dollars. La Banque centrale d'Irak a encouragé toutes les entreprises à utiliser la plateforme électronique qu'elle a mise en place au printemps permettant de réaliser des transactions en dollars au taux officiel pour toutes les demandes légitimes.

2. RENOUVELLEMENT DU PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE L'IRAK ET LE LIBAN SUR LA FOURNITURE DE PETROLE BRUT.

L'Irak et le Liban ont signé un nouveau protocole d'entente le 21 juillet prévoyant la livraison d'une quantité de pétrole pouvant aller jusqu'à 2 millions de tonnes pour une année (cette quantité équivaut à moins de trois jours de production journalière de pétrole en Irak). Le pétrole fourni par l'Irak sera échangé par le Liban à d'autres fournisseurs contre du carburant permettant d'alimenter ses centrales électriques. C'est la deuxième fois que l'Irak et le Liban renouvellent cet accord, signé pour la première fois à l'été 2021 pour 1 million de tonnes de pétrole. En échange du pétrole, le Liban est censé fournir à l'Irak des « biens et services », notamment dans le domaine médical.

3. SIGNATURE D'UN CONTRAT DE FORAGE DE 390 M\$ AVEC UNE SOCIÉTÉ CHINOISE POUR LE CHAMP PÉTROLIER DE RUMAILA.

La société chinoise Zhongman Petroleum and Natural Gas Group Corporation (ZPEC) a signé un contrat de services d'ingénierie en matière de forage avec la Basra Energy Company Limited (BECL) pour le champ pétrolier de Rumaila (dans le sud du pays, à l'ouest de Bassora), pour un montant de 390 M\$ et une durée de 4 ans et demi. La BECL avait été fondée en novembre 2021, avec un actionariat mixte composé de PetroChina (une filiale de la China National Petroleum Corporation), BP, la State Oil Marketing Organization et la Basra Oil Company. Le champ pétrolier de Rumaila est l'un des plus importants du pays, avec des réserves estimées à 17,7 Md barils de pétrole et une production potentielle pouvant atteindre 1,45 M de barils par jour.



IRAN

1. IPC DE 47,5% A LA FIN DU MOIS DE TIR.

D'après le Centre national des statistiques, mesuré en année de base 2021/2022, l'indice des prix à la consommation (IPC) a crû de 47,5% en moyenne annuelle, 39,4% en glissement annuel et 2,0% en glissement mensuel. La décrie en glissement annuel s'explique par l'effet de base négatif dû à la fin de la « bosse » de la hausse administrative d'un certain nombre de prix de base par la Cellule de régulation du marché, en mai 2022. L'inflation alimentaire demeure le principal moteur de la hausse des prix en moyenne annuelle (+66,2%), notamment les « huiles et graisses » (+145,2%) et la « viande rouge » (+86,3%). Au sein de l'inflation des biens non-alimentaires et des services, les principaux contributeurs sont « l'hôtellerie et la restauration » (+78,9%) et « la santé et le bien-être » (+49,6%). Par décile de niveau de vie, les ménages du premier décile (ménages les plus modestes) dépensent 42,4% de leur revenu disponible par unité de consommation pour des biens alimentaires, contre seulement 21,6% pour le dixième décile (ménages les plus aisés).

2. INDICE DES PRIX A L'IMPORTATION EN HAUSSE DE 173,1% AU T2 2022/2023.

D'après le Centre national des statistiques, mesurée en année de base 2021/2022, l'indice des prix à l'importation a crû de 173,1% en moyenne annuelle au cours du T2 2022/2023, dont 134,2% en raison des seuls effets de la dépréciation du rial. La hausse de l'indice est tirée par la hausse de 302,7% du sous-indice de prix des « machines et appareils mécaniques, électriques, et leurs pièces » (28,0% de l'indice). A l'inverse, près de 90% de la hausse de 49,9% du sous-indice des « graisses et huiles végétales et leurs fractions » (5,25% de l'indice) et près de 78% de la hausse de 43,0% du sous-indice des « produits végétaux » (19,9% de l'indice) s'expliquent par la hausse de la facturation sur une base en dollars, illustration du maintien de la politique de subventionnement du change pour ces produits.

3. EXPANSION MODEREE DE L'ACTIVITE AU MOIS DE KHORDAD.

D'après la Chambre de commerce, d'industrie, des mines et d'agriculture d'Iran (ICCIMA), l'indice général du *Purchasing Managers' Index* s'est inscrit au-delà des 50 points pour le second mois consécutif

à fin juin (-4,0 points à 53,3 points), grâce à la bonne tenue de l'activité (57,3 points) et des exportations de biens et services (51,4 points). Plusieurs sous-indices sont toutefois en repli, à l'instar des stocks de matières premières et fournitures (46,6 points), dont la baisse peut s'expliquer par les lenteurs dans l'allocation des devises et la stagnation de la demande, laquelle rejaillit sur les prix des produits finis, à leur plus bas niveau depuis octobre 2022. La légère décrie de la parité IRR/USD sur les marchés NIMA+ et SANA modère par ailleurs les prix d'achat des matières premières et fournitures, à leur plus bas niveau depuis novembre 2022, bien que cette décrie provienne en partie des dysfonctionnements de ces marchés (retrait de demandes de devises par certains importateurs). Les directeurs d'achat pointent également des difficultés à sécuriser des liquidités (aval pétrolier), des pertes causées par l'imposition de prix administrés (agroalimentaire), des coupures de gaz et d'électricité, ou encore la faiblesse de l'offre de travail à niveau de salaire constant, qui pousserait certaines sociétés à embaucher une main d'œuvre étrangère.

4. LANCEMENT DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DU CHAMP GAZIER DE FARZAD-B, PARTAGE AVEC L'ARABIE SAOUDITE.

D'après le DG de la National Iranian Oil Company (NIOC), la première phase du plan de développement du champ gazier de Farzad-B (Hasbah en Arabie saoudite) aurait été lancée par un consortium composé des sociétés NIOC, Petropars et IOOC pour augmenter la capacité d'extraction de gaz de 5 à 28 Mm3/jour, d'ici à 2026. Le gaz serait traité par la raffinerie de Kangan pour être consommé ou converti en GNL et les condensats seraient traités par les raffineries de South Pars. Pour mémoire, à la suite d'un accord préliminaire d'exploration et de développement conclu en 2000 entre la NIOC et un consortium indien emmené par la société d'Etat ONGC (ONGC-Videsh), ce dernier avait découvert le champ de Farzad-B en 2008. Dans le sillage de l'entrée en vigueur du JCPoA, le consortium avait cherché à obtenir l'exploitation du champ ainsi que des droits de développement, mais les négociations avaient achoppé sur l'offre financière pour le plan de développement (6,2 Mds USD) et le coût d'extraction (112 USD / m3). En réaction, les raffineries publiques indiennes avaient diminué d'un quart leurs enlèvements de brut en 2017/2018 par rapport à 2016/2017, à 380 000 b/j. L'Iran avait à son tour pris des mesures de rétorsion, baissant la décote sur le transport (de -80% à -60%)



et les délais de paiement (de 60 à 30 jours). En mai 2021, la NIOC a signé avec sa filiale d'exploration et de production Petropars un contrat « buyback » (rémunération exclusivement monétaire couvrant les coûts de récupération et un taux de rendement interne pré-accordé) de 5 ans, d'une valeur de 1,8 Md USD, pour développer le champ gazier. Les réserves de gaz corrosif en place sont estimées à 650 Mds m³ et le gaz récupérable à 28 M m³ / jour (soit près de la moitié de la capacité de production de South Pars). Le champ générera également des condensats en tête de puits.

5. IMPORTATION DE 241 VEHICULES AU T1 2023/2024.

D'après les Douanes, au cours du premier trimestre de l'exercice en cours, 241 véhicules CBU d'une valeur totale de 5,6 MUSD auraient été importés par les sociétés Pars Khodro et Pakro Sabz Qeshm ainsi que par le ministère de la Santé. De plus, 768 véhicules d'une valeur totale de 12,5 M USD seraient en attente de dédouanement depuis février 2023 dont 327 véhicules (3,7 MUSD) pour la société Saipa, 300 véhicules (6 MUSD) pour la société Kerman Khodro et 53 véhicules (1,1MUSD) pour la société Kousha Khodro. Selon Saipa, 100 000 voitures individuelles du constructeur chinois Chang'an (CS35, CS55 plus et UNI-K) devraient être importées d'ici la fin de l'exercice en cours, dont 1 108 auraient déjà été livrées. Pour mémoire, par un amendement à la Loi de réorganisation du marché automobile, le Madjles a autorisé l'importation de voitures d'occasion (âge maximum de 5 ans) en supprimant l'obligation de transfert de technologie, figurant aux articles 3 et 4 de la loi. La mise à disposition de devises reste le principal enjeu du ministère de l'industrie pour l'importation effective de véhicules en CBU.

ISRAËL

1. ALERTE DES AGENCES DE NOTATION SUR LA CROISSANCE ISRAËLIENNE.

Après Moody's, S&P a publié le 27 juillet un communiqué sur Israël. Dans les deux cas, la notation du pays est maintenue à son niveau antérieur – très satisfaisant. Toutefois, ces deux agences soulignent les perspectives économiques de plus en plus sombres du pays. En particulier, S&P estime que la croissance pourrait descendre à 1,5% cette année. Les prévisions de l'OCDE et du FMI font

état de respectivement 2,9% et 2,5% pour 2023. C'est très loin de la performance exceptionnelle de 6,5% enregistrée en 2022.

2. REFORME JUDICIAIRE EN ISRAËL : INQUIETUDE DES INVESTISSEURS.

Lundi 24 juillet la Knesset a voté la première étape d'une vaste réforme judiciaire visant à renforcer les pouvoirs législatif et exécutif sur l'autorité judiciaire. La Cour suprême perd ainsi la possibilité d'annuler des décisions gouvernementales en raison d'un caractère « excessivement déraisonnable ». Cela a amené le shekel à son niveau le plus bas depuis 3 ans face à l'euro ; la bourse de Tel Aviv a perdu près de 20% depuis le mois de novembre 2022. Confronté aux perspectives de changement des règles israéliennes de l'Etat de droit, la défiance des investisseurs dans la « high tech » est la plus manifeste, puisque 70% des entreprises du secteur auraient élaboré une stratégie de départ ou de repli vers des pays tiers.

3. THALES ACQUIERT IMPERVA POUR 3,6 MDS USD.

Le conglomérat français Thalès a acquis la société de cybersécurité Imperva auprès de la société de capital-investissement Thoma Bravo pour 3,6 Mds USD. Imperva, basée aux États-Unis, a été fondée en Israël en 2002 et y possède un centre de développement. Thoma Bravo avait finalisé l'acquisition d'Imperva en janvier 2019 pour 2,1 Mds USD. Thales prévoit que le chiffre d'affaires d'Imperva dépassera 500 M USD en 2023.

4. LA HISTADROUT ET LE TRESOR ISRAËLIEN SIGNENT UN ACCORD SALARIAL POUR LE SECTEUR PUBLIC.

La Histadrout (principal syndicat israélien) et le ministère des Finances ont signé un accord-cadre sur l'augmentation des salaires, à hauteur de 11% en moyenne. Cela touchera le secteur public et sera étalé d'ici à la fin de 2027. L'accord comprend aussi une réduction de la semaine de travail de 42 heures à 40 heures d'ici à septembre 2024 et la création d'un "forum" qui permettra de résoudre les conflits sociaux sans recourir à la grève. La Histadrout s'est notamment engagée à ne pas faire grève pour dénoncer l'introduction de nouvelles technologies dans le secteur public.

5. ACCORD DE LIBRE-ECHANGE AVEC LE VIET NAM.

Le ministère de l'Economie et de l'Industrie a annoncé la signature le 25 juillet d'un accord de libre-échange entre Israël et le Viet Nam. En 2022,



Israël a exporté pour 175 M USD au Viet Nam. En sens inverse, Israël a importé pour 278 M USD de marchandises en provenance du Viet Nam. Outre les échanges de biens, Israël fait venir de la main d'œuvre vietnamienne pour certaines exploitations agricoles et le Viet Nam s'intéresse aux technologies israéliennes de surveillance et de sécurité.

JORDANIE

1. AUGMENTATION DES TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE.

La banque centrale de Jordanie (CBJ) a augmenté de 25 points de base ses taux directeurs, dans le sillage de l'annonce de la FED qui a également relevé d'un quart de point son principal taux directeur. La CBJ a procédé à onze augmentations depuis le début de l'année 2022. Son taux directeur est ainsi passé de 2,75 % en mars 2022 à 7,5 %. L'activité de prêts est toutefois restée dynamique pendant cette période et l'encours de crédit du système bancaire jordanien a progressé de 9 % entre la fin de l'année 2021 et le mois de mai 2023.

2. AUGMENTATION DES ACTIFS DU FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA SECURITE SOCIALE (SSIF).

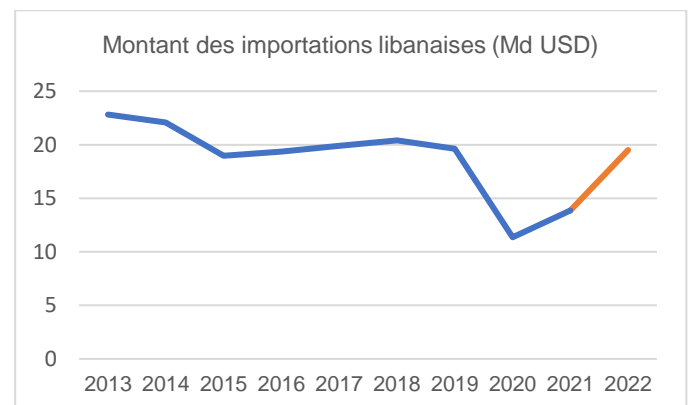
Les actifs de la SSIF sont passés de 13,8 Mds JOD (19,5 Mds USD) à la fin de l'année 2022 à 14,3 Mds JOD (20,2 Mds USD) à la fin du deuxième trimestre 2023, soit une hausse de 4 %. Ils représentent ainsi 40 % environ du PIB jordanien. Les revenus nets du fonds ont dans le même temps enregistré une hausse de 20 % pour atteindre 447 M JOD (630 M USD), qui résulte principalement de la progression des rendements des obligations et des investissements dans le secteur de l'hôtellerie. La composition du portefeuille de la SSIF reste stable, il comprend 55,8 % de titres publics et 16,9 % de prises de participation dans des entreprises publiques ou privées locales. Le SSIF a également annoncé l'ouverture d'un nouvel hôtel 4 étoiles dont il est propriétaire à Amman.

LIBAN

1. LES IMPORTATIONS LIBANAISES REFLETERAIENT UNE ALLOCATION DEFAILLANTE DES RESSOURCES.

L'ONG Mercy Corps a publié début juillet un rapport intitulé « [Lebanon's Import Bill: Jewelry Before Baby](#)

Formula » visant à interpréter les données 2022 des douanes libanaises, alors que les importations libanaises ont retrouvé leur niveau d'avant crise (19,5 Mds USD en 2022, contre 11,3 Mds USD en 2020 et 13,6 Mds USD en 2021). La valeur des importations représentait ainsi 91% du PIB et dépassait largement le niveau des réserves de devises étrangères (10,6 Mds USD fin 2022). Mercy Corps note que si les importations ont augmenté en valeur, les quantités ont cependant diminué, avec 12 millions de tonnes de marchandises importées en 2022, contre 20 millions de tonnes en 2019. L'ONG souligne que la composition des importations reflète une allocation très inefficace et inéquitable des ressources du pays. Les achats de carburants (qui permettent notamment d'alimenter les groupes électrogènes) représentent ainsi 28,6% des importations, suivis par les véhicules (9,8%) et les bijoux (8,8%) qui ont connu des phénomènes de surstockage (anticipation d'une future hausse du taux de change appliqué aux taxes douanières). Dans le même temps, les importations de plusieurs biens de première nécessité ont été considérablement réduites (nourriture, médicaments).



PALESTINE

1. LA BALANCE COMMERCIALE EN MAI 2023.

Le déficit commercial s'est creusé de 23% en mai par rapport à avril et de 4 % par rapport à mai 2022, pour atteindre 577,6 M USD. Les exportations (142,7 M USD) ont augmenté de 27% par rapport à avril 2023 et de 21% par rapport à mai 2022. Les exportations vers Israël représentent 88% des exportations totales. Les importations (720,3 M USD) ont augmenté de 24% par rapport à avril 2023 et de 7% par rapport à mai 2022. Les importations en



provenance d'Israël représentent 54% des importations totales.

2. LE FONDS D'INVESTISSEMENT PALESTINIEN (PIF) SIGNE UN ACCORD AVEC LE PROMOTEUR TURC DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE JENINE.

Le Fonds d'Investissement Palestinien (PIF) a signé un accord avec la société turque TOBB-BIS, créée à l'initiative du gouvernement turc, au cours d'une cérémonie à Ankara sous le patronage du président Mahmoud Abbas et de son homologue Recep Tayyip Erdogan. La société de développement immobilier et touristique « Ammar » issue du groupe PIF s'engage dans une collaboration stratégique avec TOBB-BIS pour développer et exploiter la zone industrielle de Jénine par la création d'une nouvelle entreprise. Les infrastructures terrestres ont été financées en partie grâce à une subvention de la banque de développement allemande KfW.

Ce projet vient à la suite de cinq grands projets menés par le PIF à Jénine, à savoir la banlieue résidentielle d'Al-Jinan, Jinan International Schools, le projet de centrale solaire Noor Jenin à KoforDan à la capacité de production de 5 MW et l'hôpital spécialisé Ibn Sina. La centrale électrique de Jénine constitue le cinquième projet avec une capacité de production d'environ 260 MW pour l'instant et prévue de 450 MW, soit environ 40% des besoins actuels en électricité de la Palestine.

3. MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LES TERRITOIRES PALESTINIENS.

D'après les dernières données du Ministère palestinien du Travail, le nombre de travailleurs sur le marché local a augmenté de 889 000 en 2021 à 940 000 en 2022. Le secteur des services est la principale source d'emplois dans les Territoires. Plus d'un tiers des travailleurs en Cisjordanie et plus de la moitié dans la bande de Gaza exercent une activité dans le secteur tertiaire. En revanche, en Israël et dans les colonies, le secteur de l'industrie enregistre le taux d'emploi le plus élevé avec 57,4% de l'emploi

total. Le salaire journalier moyen des travailleurs palestiniens en Israël et dans les colonies s'élève à 276 shekels contre 125,6 shekels en Cisjordanie et 57,10 shekels dans la bande de Gaza. Enfin, le nombre de travailleurs palestiniens en Israël et dans les colonies atteint 193 000, dont 20 000 dans les colonies. 58,6% détiennent des permis de travail délivrés par les autorités israéliennes.

SYRIE

1. NOUVELLE CHUTE HISTORIQUE DE LA LIVRE SYRIENNE.

La livre syrienne (SYP) a franchi le 25 juillet le seuil des 12 500 SYP pour 1 USD sur le marché parallèle, ce qui représente une baisse de 38% par rapport au début du mois de mai. Cette dépréciation a provoqué depuis début juillet la suspension des importations en raison de leur coût élevé et des pénuries de devises. Les raisons de cette baisse soudaine du taux de change sont incertaines, alors que la saison estivale se traduit généralement par des entrées de devises étrangères. La fluctuation du taux de change a pu être influencée par les sanctions américaines à l'encontre des entreprises Al-Fadel Money Transfer and Exchange Private et Al-Adham Exchange Public. Ces difficultés monétaires ont poussé le Premier Ministre à annoncer le 24 juillet au Parlement la remise en cause du subventionnement des produits alimentaires et pétroliers.

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES. POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

REDACTEUR : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION (AMMAN, BAGDAD, JERUSALEM, LE CAIRE, TEHERAN, TEL-AVIV)

CRÉDITS PHOTO : ©SER BEYROUTH